REPUBLIQUE DU TCHAD
****
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
****

UNITE-TRAVAIL - PROGRES
****

Décret n° 520 /PR/2021
Portant nomination à des postes de responsabilité à la Présidence de la République

Le Président du Conseil Militaire de Transition,
Président de la République,
Chef de l'État,

Vu la Charte de Transition ;
Vu le Décret n° 456/PR/2021 du 21 septembre 2021 portant Organisation et Fonctionnement de la Présidence de la République ;
Vu le Décret n° 2015/PR/2019 du 29 novembre 2019 fixant les rémunérations mensuelles des Membres du Cabinet de la Présidence de la République ;
Vu les nécessités de service ;

DECRETE

Article 1er : Les personnalités dont les noms suivent sont nommées aux postes de responsabilité ci-après à la Présidence de la République :

- Directeur de Cabinet Civil : **Monsieur DAVID HOUDEINGAR NGARIMADEN** en remplacement de **Monsieur AZIZ MAHAMAT SALEH** appelé à d'autres fonctions ;
- Directeur de Cabinet Civil Adjoint : **Monsieur ABDELKERIM IDRISS DEBY** maintenu.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

N'Djamena, le 01 OCT 2021

Le Général de Corps d'Armée
MAHAMAT IDRISS DEBY